

DECEMBRE 2020

Chères Gardouchoises, Chers Gardouchois,

Nous abordons le dernier mois de cette année 2020, enfin !

Cette année restera marquée par une crise sanitaire majeure qui a entraîné des bouleversements importants dans notre vie quotidienne notamment pendant le confinement ainsi qu'une crise économique et surtout sociale qui va perdurer.

Dans ces turbulences actuelles et avec les difficultés qui sont les siennes, la Municipalité poursuit malgré tout, et ce dans le strict respect budgétaire, son programme d'investissement pour soutenir entre autres la commande publique et l'emploi.

Vous avez pu vous apercevoir que de nombreux chantiers sont en cours sur notre commune. Nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie malgré les contraintes. Forte de cette dynamique, Gardouch est récompensée notamment par un long travail de sensibilisation, par le « Prix Zéro Phyto » décerné par la Région. Au même titre que Saint-Gaudens, Bagnères de Luchon et Saint-Orens, cela place notre modeste collectivité au même rang que ces trois communes de Haute-Garonne pour cette distinction. Cette récompense, couronne une politique globale, l'effort au restaurant scolaire en faveur d'une alimentation tournée vers les producteurs locaux et biologiques dont profitent nos écoliers, mais aussi pour l'action globale de la commune, pour limiter drastiquement l'utilisation des pesticides.

Sur un autre sujet et afin de conserver le lien social tout en respectant à la lettre le protocole sanitaire, la commission municipale Cadre de Vie et Environnement organise le 17 décembre prochain en partenariat avec les Restos du cœur de Villefranche de Lauragais, l'Arbre à souhaits, dont vous retrouverez l'information dans ce bulletin. Je vous invite vivement à y participer sans pour autant oublier que si nous souhaitons pouvoir nous retrouver pour les fêtes, il est primordial de respecter les gestes barrières en tous lieux, publics ou privés. Il n'y a que par une prise de conscience collective que nous arriverons à lutter contre ce virus. J'incite chacun de vous à porter le masque pour le respect de tous.

Ce moment des fêtes correspond aussi à une activité commerciale plus intense. Nos producteurs et commerçants locaux ont su, pendant la période de confinement et notamment lors du Marché de plein vent du Jeudi, garder leurs portes ouvertes pour vous servir au quotidien. Ne les oubliez pas ! Par avance je vous en remercie.

Enfin, je tiens à remercier les membres du Centre Communal d'Action Sociale, l'ensemble des Elus municipaux, mes Adjoints, les agents de la Mairie ainsi que les commerçants partenaires et les bénévoles des associations pour leur travail à mes côtés ainsi que pour la qualité de leurs échanges, pour le bien et l'intérêt des gardouchois.

Je vous souhaite en leur nom, de bonnes fêtes de fin d'année, dans l'espoir, la sérénité et la solidarité.

Olivier GUERRA
Maire et Vice-Président de Terres du Lauragais

LE MOT DU MAIRE



RECENSEMENT
de la population 2021

L'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter le recensement 2021 à 2022.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget des communes.

Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.).

Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.



Le marché de plein vent

Le Covid n'aura pas eu raison du marché de plein vent de notre commune, on peut même dire que cela a favorisé la venue de nouveaux commerçants ambulants sur la place François Mitterrand.

Dans ce contexte bien particulier, il est important de soutenir le commerce de proximité et de favoriser son implantation.

Aujourd'hui notre petit marché de plein vent propose un ensemble de produits essentiels à notre alimentation quotidienne.

La continuité de ce marché ne peut se faire sans votre soutien, alors suivez la Municipalité dans cette action en venant faire vos achats auprès de nos commerçants, vous y trouverez convivialité et qualité.

Tous les jeudis

16h00 - 20h00

**Place François
Mitterrand**



Produits bio, farines, céréales, pâtes en vrac avec Marine.

Du Vrac à l'Infini



Rôtisserie - traiteur avec Julien.

Rôtisserie DUPUY



Pizzas cuites au feu de bois avec Yoann.

PIOU PIZZ'

Fruits et légumes de saison avec Jean-Marc.

Maraîcher



Boucherie, charcuterie avec Philippe.

Chez Pilou

Poissons frais et crustacés avec Laurent.

La Belle d'Arcachon



Un large choix de produits fromagers avec Jérôme.

Fromager du Grand Sud-Ouest



Spécialités asiatiques avec Anne et son food truck

HO WOK

L'Arbre à souhaits pour un Noël solidaire

L'année 2020 est une année exceptionnelle liée à la crise du COVID et au contexte sanitaire. Ainsi, les fêtes de fin d'année ne pourront pas se dérouler de façon aussi conviviale que le souhaite la tradition.

La Municipalité, les associations et les commerçants participent à rendre le village vivant tout au long de l'année, c'est pourquoi ils ont décidé de s'unir à travers une action conjointe avec l'ensemble des habitants, pour maintenir autant que possible l'esprit de Noël grâce à la mise en **place d'un arbre à souhaits**.

Les participants pourront, à travers leurs souhaits, s'unir vers l'avenir et imaginer demain sous un jour meilleur.

Chaque association et commerçant se voient la possibilité d'offrir une carte à vœux à ses clients ou ses adhérents. Les petits Gardouchois, quant à eux, œuvrent à la création et décoration de leur propre carte à vœux, sous l'œil artistique et bienveillant des agents municipaux en charge des activités périscolaires.

Pour tous les autres, la municipalité offre des cartes à vœux que l'on retrouvera à la mairie, ou chez les commerçants.

En allant accrocher les souhaits, les adhérents sont invités à passer à la mairie où une tirelire sera à leur disposition pour faire un don au profit des :



De Villefranche de Lauragais

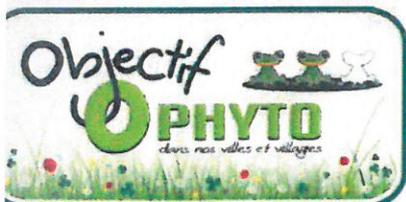
La Municipalité remercie par avance tous les participants pour leur implication et leur solidarité



CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

L'inauguration de l'arbre à souhaits aura lieu lors du marché hebdomadaire, le jeudi 17 décembre à partir de 18h.

Information en avant-première ...



Depuis le 1er janvier 2017 l'usage de pesticides par les collectivités locales pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries (sauf cimetières et abords de stades) est prohibé pour nos employés communaux.

La démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires est accompagnée, reconnue et valorisée par différents dispositifs, notamment la Charte régionale « Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages ». Ceci permet aux collectivités d'atteindre les objectifs du plan ECOPHYTO2 et de faire reconnaître cet engagement. Son obtention résulte d'un audit annuel planifié et d'audits aléatoires sur le terrain.

Cette charte est portée par la FREDON Occitanie, la DRAAF et la DREAL Occitanie, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence Régionale de Santé et la Région Occitanie.

Il y a 4 niveaux d'engagements, le niveau ultime étant « Terre Saine » qui correspond à la suppression totale de tous les pesticides sur tout l'espace public de la commune.

NOUS SOMMES TOUS DES ACTEURS ZÉRO PHYTO

Que ce soit sur nos trottoirs ou dans les autres espaces communs, nous avons le sentiment qu'un espace "propre" et bien entretenu est rassurant pourtant... désherber systématiquement avec des produits dangereux n'est pas la solution.

Il est important que chacun change sa perception "des mauvaises herbes". Les plantes spontanées participent à un paysage urbain plus naturel et plus agréable.

Avec plus de 4 ans de pratique dans cette démarche environnementale, Gardouch a candidaté pour la première fois cette année afin d'obtenir ce label.

Nos efforts ont été récompensés par l'obtention du niveau 2 de cette charte zéro phyto.

Centre Communal d'Action Sociale

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider.

- **Qu'est-ce qu'un CCAS au sein d'une municipalité ?**

Les Centres communaux sont conçus pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles. **Toutes informations transmises restent confidentielles.**

Les communes de moins de 1500 habitants n'ont pas l'obligation d'avoir un CCAS, ceci est donc un choix à part entière de la Municipalité.

- **Qui sont les membres du CCAS de Gardouch :**

Le Conseil d'Administration du CCAS est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Chaque membre est soumis au devoir de réserve. Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune (par exemple, sachez qu'un 1/3 des recettes de concessions au cimetière servent à financer le CCAS).

Les Elus Locaux sont :

Olivier GUERRA : Maire et Président du CCAS – Rachele NOIROT – Roger DUFOUR - Emilie BELUET - Alain MILHAU et Marina ZEPHIR



Les personnes nommées par le Maire sont :

**Arlette PUGET,
Jean Louis BIOU,
Irène ROUQUETTE,
Roger ANDUZE
Sandrine BEYNEIX**



Les CCAS constituent l'outil principal des Municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap.

- **Portage des repas à domicile :**

Que vous soyez actifs ou non actifs, pour les personnes de plus de 70 ans qui vivent avec de faibles ressources et éprouvent des difficultés à faire leurs courses ou cuisiner.

Pour les personnes malades justifiant d'un certificat médical.

La demande de portage de repas à domicile se fait auprès du CCAS de la Mairie.

- **Registre des personnes vulnérables :**

Ce registre est mis en place pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations, crises sanitaires...).

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace en cas de déclenchement de plan d'urgence.

En cas de canicule notamment, le registre permet au CCAS de contacter quotidiennement les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées, handicapées isolées ou atteinte d'une maladie chronique sévère.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

L'inscription sur le registre est opérée à tout moment en contactant le service CCAS de la Mairie.

Il est important de nous aider à identifier les personnes vulnérables.

Contact CCAS : Mairie de Gardouch

34 rue de la République

31290 Gardouch

05 .61.81.60.97 ou mairie@gardouch.fr

**Permanences du Maire : Mardi et Jeudi à partir de 17h30
Sur rendez-vous**